

Lire et  
DÉCOUVRIR



N-f  
OU  
a

# La Francophonie

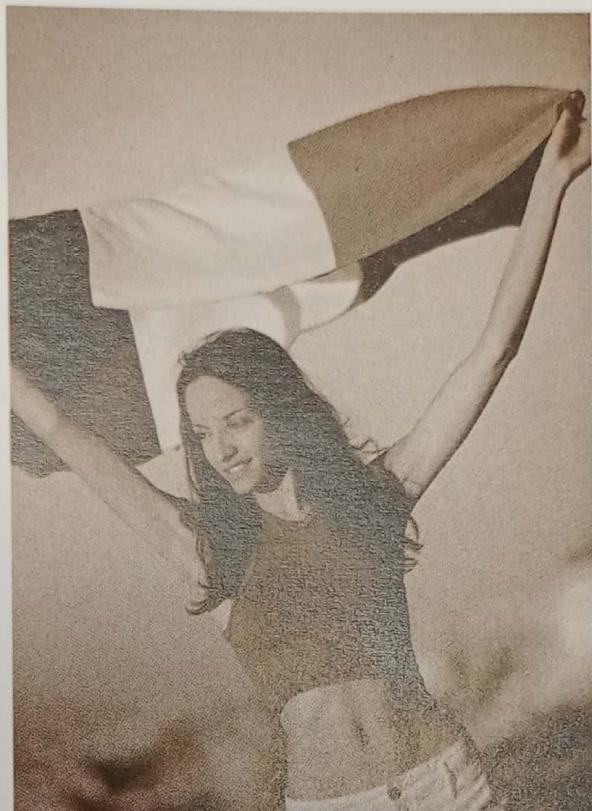
Mathilde Mouquet

Niveau  
**Perfectionnement**

I.E.S. CARLOS CASARES  
BIBLIOTECA  
Nº REGISTRO 8607

# La Francophonie

Mathilde Mouquet



IES CARLOS CASARES  
VIANA DO BOL - OURENSE

BIBLIOTECA



PEARSON  
Longman

## **La Francophonie**

Tout le monde s'accorde pour dire que le concept de Francophonie a été créé par Onésime Reclus, un géographe qui, en 1880, a utilisé ce terme pour nommer la communauté de pays de langue française. À cette époque, cela regroupait toutes les anciennes et nouvelles colonies de l'Empire et les autres pays francophones d'Europe. Aujourd'hui, la Francophonie s'est détachée de son passé colonial et présente trois aspects différents. En effet, on peut distinguer d'une part le côté purement géographique et concret de cette communauté et d'autre part, l'ensemble institutionnel de son organisation qui touche beaucoup plus de pays. Par ailleurs, il existe une francophonie d'attachement sentimentale, plus abstraite mais tout aussi vivante et active.

Parmi les pays appartenant à la carte physique francophone, on différencie trois types : ceux où le français est la langue officielle et maternelle comme dans une partie de la Suisse et de la Belgique, ceux où elle est officielle et administrative, et pour finir ceux où c'est une langue véhiculaire\*, c'est-à-dire qu'elle a été choisie pour faciliter la communication quand il y avait des problèmes de choix, par exemple dans certains pays où l'on parle différents dialectes. Dans ce dernier cas, c'est une langue d'apprentissage obligatoire dans les écoles.

Pays membres de l'Organisation Internationale de la Francophonie



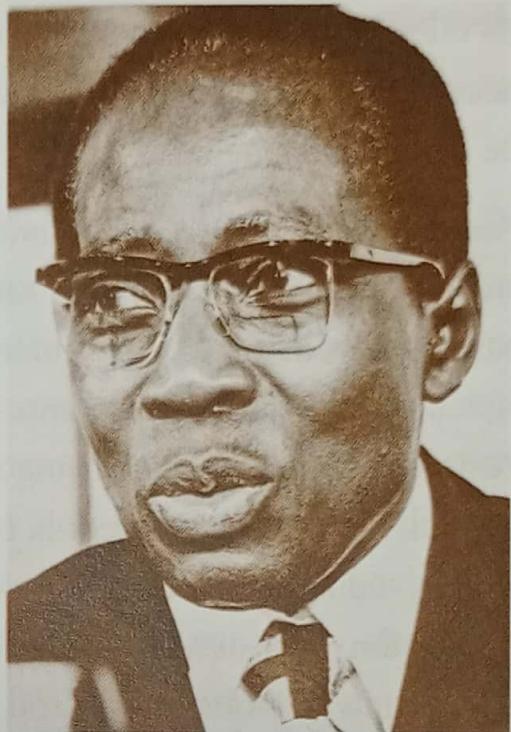
À travers l'étude de trois grands pays membres de la Francophonie, on peut constater l'envergure\* de l'importance de cette langue et mieux comprendre l'intérêt qu'il y a à bien la maîtriser.

Situé au 11<sup>e</sup> rang des langues maternelles dans le monde (sur plus de 2000), le français est la seule, avec l'anglais, à être parlée sur les cinq continents.

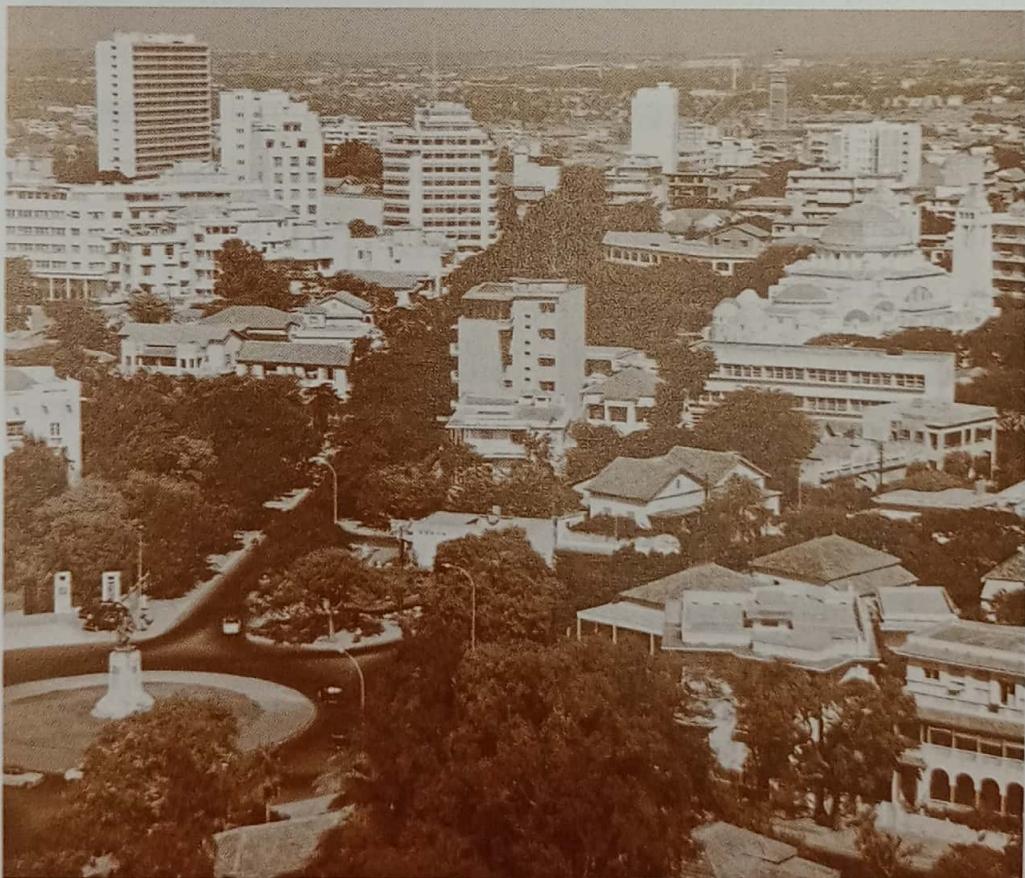
Si l'on regarde la carte physique de la francophonie, on peut constater que les pays de langue française sont concentrés sur l'Afrique (46%) et que, le Québec et les pays francophones européens mis à part, les autres lieux de pratique de cette langue sont tout petits, en majorité des îles des Océans Indien et Pacifique. Tous font partie du groupe de territoires conquis sous la vague d'expansionnisme du XIX<sup>e</sup> siècle. Certains pays ont récupéré leur indépendance au XX<sup>e</sup> siècle mais ont gardé le français comme langue officielle et administrative.

C'est le cas du Sénégal, pays d'Afrique de l'Ouest, centre principal du trafic d'esclaves au XVII<sup>e</sup> siècle, il avait été disputé entre les Hollandais, les Portugais et les Français. Jusqu'en 1960, c'était une des plus grandes colonies françaises en Afrique. À son indépendance, le 20 août de cette année-là, le français est resté la langue officielle même si les langues nationales sont les six langues des groupes ethniques les plus importants (toutes d'origine nigéro-congolaises). Le système éducatif sénégalais, né de l'institution scolaire coloniale, est au bord de la faillite\*.

*Léopold Sédar Senghor (1906-2001).*  
Poète, essayiste et homme d'État,  
est élu premier Président de la  
République du Sénégal (1960-  
1980). Membre de l'Académie  
française depuis juin 1983.



*Dakar, capitale de la République  
du Sénégal.*



En effet, au premier abord\*, l'école coloniale formait les cadres\* nécessaires à la création du nouvel établissement administratif de l'indépendance.

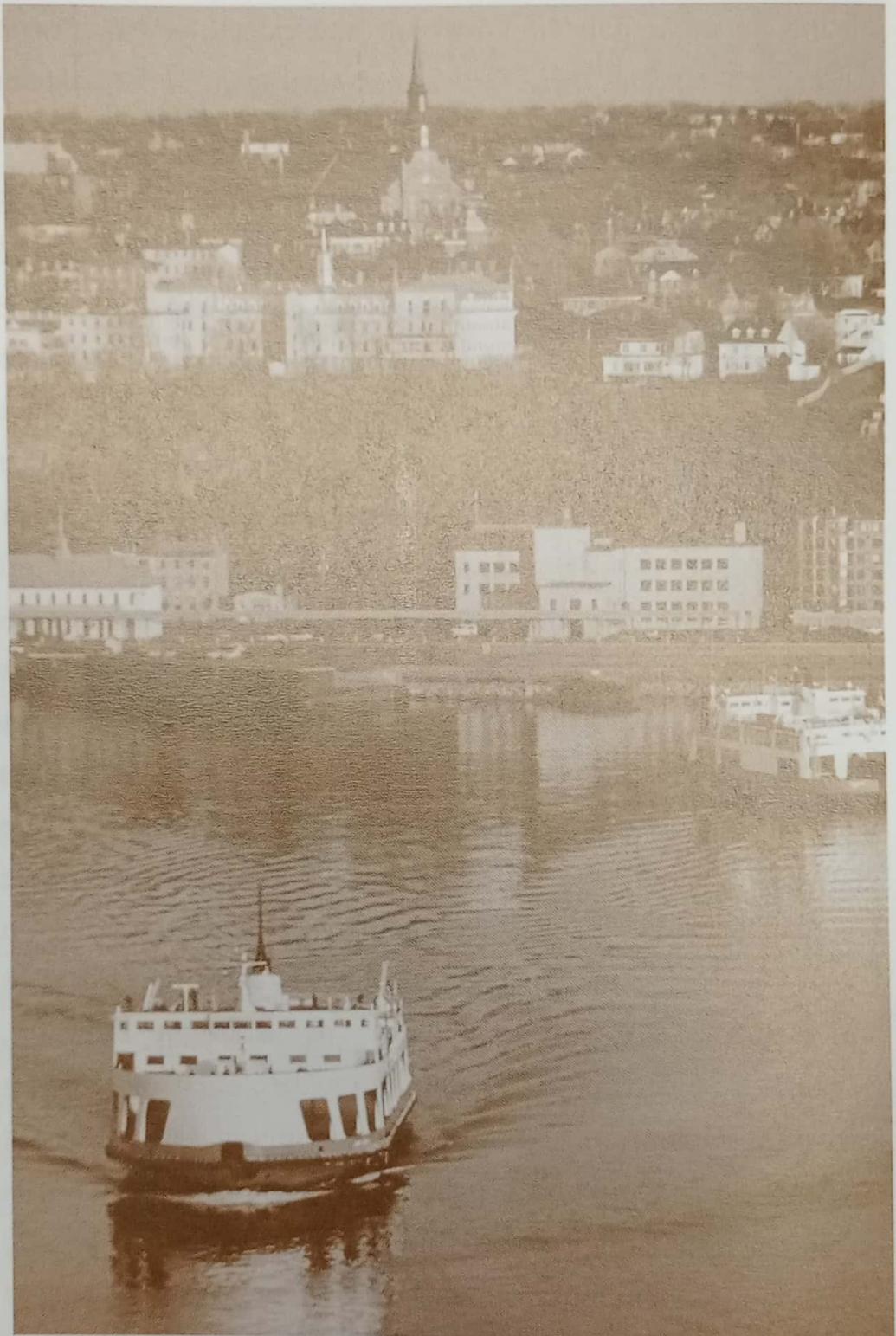
Puis, la précarité de l'emploi, même pour ceux qui y ont assisté, lui a fait perdre sa crédibilité. Est née alors la notion d'école de base pour éduquer les enfants qui deviendront artisans, agriculteurs, petits commerçants... Cependant, le gouvernement s'est posé la question de la langue d'enseignement. Auparavant, on utilisait automatiquement le français, mais depuis les années 70, les éducateurs se sont rendu compte que cela rendait l'éducation plus difficile et dévalorisait\* la culture de l'enfant, créant ainsi des obstacles à son apprentissage. S'instaure donc un nouveau curriculum qui implante une éducation en langue nationale pour l'apprentissage de base (lire, écrire, compter) suivie de leçons de français pour laisser place, graduellement en primaire, à l'inverse : un enseignement général en français accompagné de cours de langue nationale.

L'expérience n'a pas toujours été concluante, vu\* la diversité des langues nationales. De plus, le programme n'incluait toujours pas l'apport\* de culture autochtone qui augmenterait la confiance en soi chez les étudiants alors plus disposés à connaître une culture étrangère. Le français est toujours perçu comme la langue de l'impérialisme même si elle reste la langue officielle utilisée au niveau administratif.

Le cas du Québec est différent. C'est une province du Canada habitée par les héritiers\* des colons français installés là aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. La sauvegarde\* du français faisait partie de leur

instinct de survie dans un environnement hostile peuplé d'onze nations autochtones, Amérindiens et Inuits, et qu'ils défendaient contre la suprématie anglaise.

Le français est la première langue pour 80% de la population de la Belle Province, comme elle aime à s'appeler. Cette communauté a survécu en grande partie grâce à sa supériorité numérique dans la région. C'est cela qui lui a permis de conserver son identité culturelle et d'obtenir un gouvernement autonome. Pourtant, dans les années 60, cet avantage s'est vu menacé par une baisse de la natalité et l'exode rural. Les intellectuels comme le chanteur Gilles Vignault ont répondu à ce danger par une « révolution tranquille » : un mouvement en faveur de l'autodétermination du Québec. Ce ralliement\* a conduit à la formation de partis politiques comme le Parti Québécois (aujourd'hui au pouvoir) ou le Front de Libération du Québec qui s'est adonné\* à des actes terroristes dans les années 70 et qui fut très vite éliminé de la scène politique car il manquait de soutien\* populaire. Comme conséquence de ces manifestations de désir indépendantiste et de conservation d'une culture à part entière, les gouvernements successifs se sont assurés de protéger l'utilisation de la langue française, devenue la seule langue officielle du Québec en 1974, dans les domaines publics, de promouvoir sa culture tout en garantissant à la minorité anglophone le maintien de ses droits linguistiques et de ses institutions. Par exemple, à Montréal, seconde ville francophone au monde, on peut choisir entre une éducation francophone ou anglophone. Tous les graphismes, panneaux indicateurs, étiquettes etc., sont bilingues.



*Québec, capitale de la province de Québec (Canada)*

La dualité des influences américaines et françaises est très bien équilibrée et satisfait les habitants qui ont rejeté\* à maintes reprises\* les différentes propositions de séparatisme, le dénommé projet de « souveraineté-association », par voie de plusieurs référendums.

Même si certaines régions plus isolées ne pratiquent qu'une seule des deux langues, les deux sociétés jouissent\* d'un niveau de vie élevé et cohabitent pacifiquement. Aujourd'hui, le Québec et la France bénéficient de manière équitable d'une influence culturelle réciproque, un échange de vocabulaire et un intérêt artistique mutuel : les Français ont toujours accueilli leurs chanteurs à bras ouverts tandis que les Québécois reçoivent régulièrement les productions théâtrales parisiennes.

La situation du Maroc est encore bien différente car ce pays n'a jamais été une colonie française, mais un protectorat. En effet, la France s'est imposée sur le territoire marocain au XIX<sup>e</sup> siècle à la suite d'une crise économique qui obligeait l'état marocain à contracter des emprunts\* à la France. Le traité de protectorat fut signé en 1912. La résistance fut vive et après maintes batailles contre les soulèvements\* de masses paysannes, la France exigea une administration directe et envoya ses colons dans les campagnes pour introduire de nouvelles cultures. En 1956, la France a été contrainte d'accepter l'indépendance du Maroc pour pouvoir concentrer ses efforts militaires sur l'Algérie. Aujourd'hui, économiquement parlant, les deux pays restent très liés : des deux millions de résidents marocains à l'étranger, la moitié vit en France et rapatrie des fonds qui représentent presque 10% du Produit National Brut marocain.

Le commerce extérieur du Maroc se base essentiellement sur des échanges prioritaires avec la France (1/4 des importations, 1/3 des exportations). Du point de vue culturel, le roi Hassan II a déclaré : « Le Maroc est un arbre dont les racines sont ancrées en Afrique mais dont les branches s'étendent en Europe ».

Cette citation illustre bien la position du Maroc qui lie avec harmonie le lourd passé culturel des civilisations arabo-musulmanes avec celui des pays méditerranéens qui l'entourent. Preuve de l'influence française dans ce domaine est la littérature marocaine en langue française, comme celle du célèbre écrivain Tahar Ben Jelloun, les nombreuses productions cinématographiques de réalisateurs marocains et la popularité du raï\* en France. Cette influence est à double sens : la France investit et promeut\* la créativité artistique marocaine mais en échange enrichit sa propre culture. Il n'est donc pas surprenant de constater que le français est la principale langue véhiculaire, d'utilité commerciale et administrative du Maroc et qu'elle reste la langue étrangère enseignée prioritairement dans les écoles même si l'anglais commence à faire une percée\* importante dans l'enseignement public et surtout privé.

La Francophonie d'attache sentimentale regroupe tous les pays qui ont une préférence certaine pour l'apprentissage de la langue française et les échanges culturels avec la France même s'ils ne font pas tous partie du système institutionnel de la Francophonie. Elle s'étend à travers le monde et touche des pays aussi divers que la Roumanie, Israël, les Pays Baltes, etc. C'est le cas de beaucoup de pays d'Amérique latine. Malgré le

manque de liens historiques et économiques, les institutions de diffusion de la langue et de la culture françaises, tels que l'Alliance Française ou l'Institut Français, jouissent\* d'une popularité surprenante. En Bolivie, petit pays d'Amérique du Sud, quatre centres de l'Alliance Française offrent des programmes éducatifs et culturels dynamiques en partenariat avec les activités de la société locale. Même si l'attrait principal est de nature économique (les cours de français sont moins chers que les cours d'anglais et les universités françaises sont plus accessibles), l'intérêt pour la Francophonie vient d'un sentiment de nostalgie de l'époque où l'élite financière et culturelle bolivienne parlait français. Bien entendu, cet aspect de la société sud-américaine ne touche que les couches\* sociales les plus privilégiées.

La situation égyptienne est similaire en cela qu'elle ne concerne que l'élite du pays. Pourtant, l'origine de cette relation particulière avec la France est plus ancrée\* dans l'histoire que celle des pays sud-américains. En effet, c'est au début du XIX<sup>e</sup> siècle que Mohammed Ali demande à Napoléon de l'aider à bâtir\* un nouvel état moderne. La France envoie donc tout un contingent de cadres, officiers, médecins etc., et reçoit parallèlement de jeunes égyptiens dans ses universités. L'Egypte adopte les méthodes françaises d'éducation dans le but de créer ses propres établissements. Simultanément, de grands égyptologues français comme Jean-François Champollion font d'importantes découvertes à tel point que l'égyptologie devient une spécialité scientifique française, renforçant ainsi les liens entre les deux pays.

Durant l'occupation anglaise, la résistance égyptienne choisissait souvent le français comme langue d'opposition. L'Empire anglais a dû accepter la langue des « grenouilles »\* comme celle utilisée dans les grandes administrations, dans les écoles privées et dans les communautés cosmopolites et plurireligieuses. Le seul journal anglais publié à cette époque était obligé d'imprimer la moitié de ces pages en français. Plusieurs générations de la famille royale ont été éduquées en France et les plus grands noms de l'intelligentsia égyptienne s'expriment en français. À Alexandrie, premier port du pays, les plaques des rues sont bilingues, arabe-français.

La crise du Canal de Suez en 1956 donnera une direction irrévocablement opposée à cette relation spéciale. La France n'aurait pas dû se joindre au Royaume Uni et à Israël pour récupérer ce territoire. L'expulsion des français résidents et l'émigration de nombreux francophones mettront fin à l'hégémonie culturelle française. Ce n'est qu'avec la récente création de l'Université Senghor d'Alexandrie, ouverte après le sommet de Dakar de 1989, qui l'a reconnue d'utilité publique internationale, et où sont formés les cadres ingénieurs spécialisés dans le développement, que la Francophonie égyptienne a repris un peu de sa vigueur d'autrefois.

*Alexandrie (Égypte).*



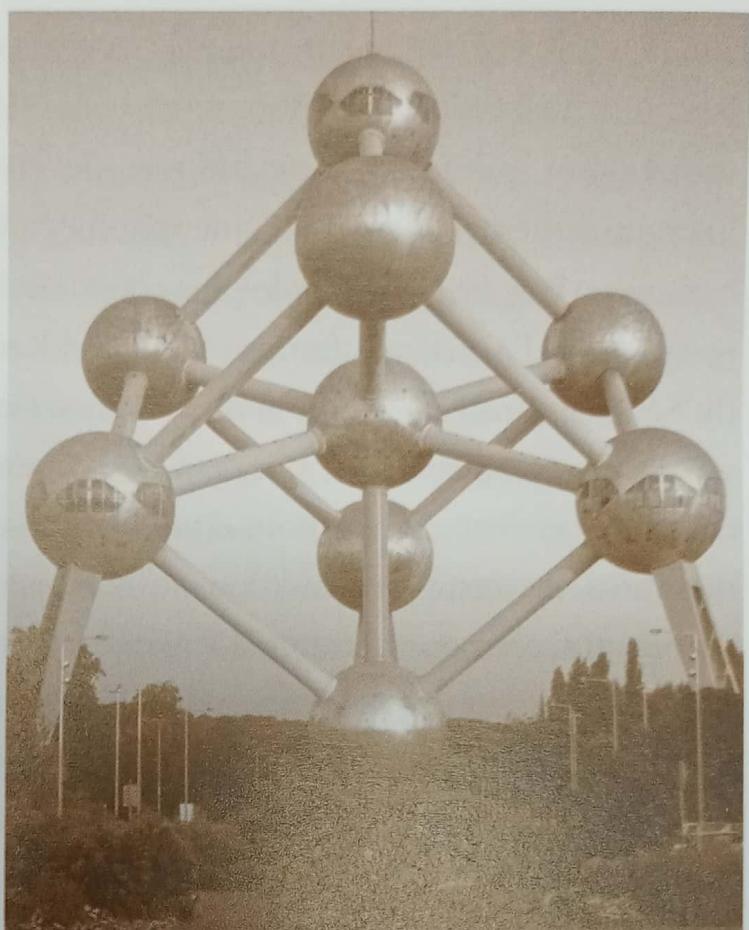
On ne peut mentionner la Francophonie géographique sans faire part des difficultés qu'elle rencontre dans les exDOM-TOM les départements et territoires français d'outre-mer, aujourd'hui appelés DOM et TOM (régions d'outre-mer) ou collectivités d'outre-mer. Vestiges de l'époque coloniale de l'Empire français, ces territoires n'ont jamais obtenu leur indépendance. Ils prennent généralement la forme de petites îles comme Wallis et la Nouvelle Calédonie, situées dans l'Océan Pacifique ou les Antilles dans la mer des Caraïbes. Le système éducatif des Départements d'outre-mer est le même que dans l'Hexagone\* et par conséquent les élèves, bien que d'origines culturelles différentes se voient obligés d'apprendre les mêmes leçons. La langue d'enseignement reste le français et les créoles sont en option. C'est une francophonie imposée depuis la Métropole qui n'est pas toujours bien acceptée. Témoins actifs de cette opposition sont l'écrivain Martiniquais Patrick Chamoiseau qui vante le caractère unique de la langue créole antillaise dans ses romans écrits en français mélangé de créole comme les vieilles histoires racontées par les conteurs de village, et le peuple Kanak de Nouvelle-Calédonie qui s'est révolté de manière dramatique dans les années 80 contre l'hégémonie française. Le premier a réussi à convaincre le gouvernement français de réintroduire le créole dans les écoles. Cependant, la Martinique reste un Département d'Outre-Mer avec une identité législative propre. Les derniers ont obtenu en 1999 un statut provisoire prévoyant\* le choix entre l'indépendance totale ou un gouvernement dépendant mais autonome dès 2014 et l'institution d'une citoyenneté\* calédonienne dès 2004.

L'ampleur de la Francophonie, quelle que soit sa nature, a créé un besoin d'institutionnalisation. Ainsi en 1970, l'Agence de coopération culturelle et technique, devenue depuis Agence Intergouvernementale de la Francophonie, a été formée par cinq hommes d'État africains dont le plus connu est L. S. Senghor, poète, membre de l'Académie française et Président de la République du Sénégal sans l'intervention de la France (le général De Gaulle y était plutôt opposé). Le but était de conserver les liens que la colonisation avait créés autour d'une langue et de sa culture. Les membres de cette organisation se sont vite multipliés car les normes d'acceptation d'entrée à l'agence sont très flexibles et ne sont pas limitées par la langue officielle du pays. Aujourd'hui on peut compter 51 états et gouvernements membres et quatre états observateurs de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF). Elle se compose de :

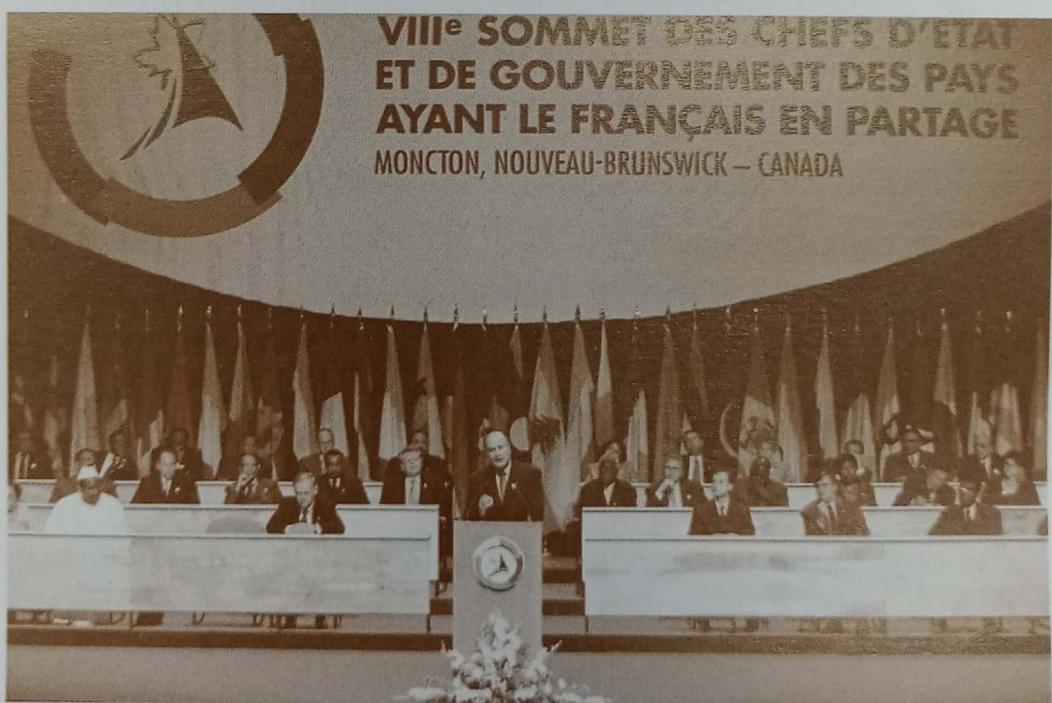
- un Conseil permanent (CPF), formé par les représentants des états membres qui préparent et assurent le suivi des sommets biennaux où se déterminent les programmes d'action ;
- un Secrétaire général élu pour 4 ans, président exécutif du CPF ;
- cinq opérateurs qui sont l'AIF (Agence Intergouvernementale de la Francophonie), la chaîne de télévision internationale TV5, l'université Senghor d'Alexandrie et deux autres moins importants.
- une Assemblée parlementaire.

Cette organisation est devenue une communauté dynamique de l'envergure de l'ONU qui lui a conféré\* le statut d'observateur.

*Bruxelles (Atomium).*



*Sommet de pays  
francophones.*



Elle déploie\* des programmes d'éducation, de développement économique et commercial, de diversité culturelle, tout en assurant la paix, la démocratie et le respect des droits de l'Homme Depuis le Sommet de Québec (1987), l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie gère, en outre\*, un Fond de solidarité francophone qui, sur recommandation du Conseil permanent de la Francophonie, apporte le soutien de la communauté francophone aux victimes de conflits et de catastrophes naturelles.

Sur le terrain de l'action humanitaire, une autre institution a dû intervenir de manière collatérale. En effet, se sentant responsable du sort\* de ses anciennes colonies, la France a créé le ministère de la Coopération pour parvenir à ces fins. Cette institution a la charge d'organiser des missions d'aide pour l'assistance technique, la scolarisation, le support médical. Pour cela, des milliers de coopérants, généralement de jeunes étudiants qui devraient faire le service militaire, ont été envoyés à l'étranger pour mettre en œuvre ces missions. L'ambition de tout gouvernement nouvellement élu est de consacrer 1% de son PNB à ces aides.

*Être francophone aujourd'hui, c'est placer la solidarité au centre de notre action, c'est montrer au monde que la voie que nous avons choisie, celle d'un « humanisme de la différence », doit permettre de mieux répondre aux injustices et aux inégalités, au besoin de paix et de développement... Pour nous, francophones, cette solidarité apparaît comme le complément nécessaire et indissociable de notre combat pour la diversité culturelle et linguistique. Elle constitue un*

*pilier essentiel du dialogue des cultures et des civilisations que nous nous sommes résolument engagés à bâtir lors du Sommet de Beyrouth.*

ABDOU DIOUF

*Secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie*

Reconnue comme grande langue de civilisation véhiculant les valeurs de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 (Liberté, Égalité, Fraternité), jugée d'utilité publique et associée à une élite culturelle, la langue française persiste et résiste contre la mondialisation de manière organisée. Auparavant dominante dans le monde, la culture française est aujourd'hui concurrencée mais reste forte. La création littéraire internationale telle que celle du Martiniquais Patrick Chamoiseau et de l'Ivoirien Ahmadou Kourouma, la production cinématographique en langue française du Vietnam, de la Tunisie, du Liban et de France (deuxième pays exportateur de films), et la distribution musicale du raï, des chanteurs sénégalais comme Youssou N'Dour sont de bons exemples de l'ampleur de sa vivacité. Et même si dans le monde, le français est la seconde langue étrangère enseignée dans les écoles, il est fortement médiatisé à travers les évènements sportifs comme le Tour de France et les Jeux Olympiques, les manifestations culturelles comme le festival de Cannes, de renommée internationale. C'est aussi la seconde langue parlée au Parlement européen après l'allemand, et elle est très présente dans le monde de l'industrie de pointe comme l'aérospatiale, le transport, de la recherche scientifique

(grâce à l’Institut Pasteur principalement), de l’audiovisuel (la multinationale Canal + et l’agence de presse AFP).

La célébration, le 20 mars de chaque année, de la Journée Internationale de la Francophonie, est l’occasion pour les 170 millions de personnes qui parlent le français de s’identifier à la phrase d’Émile Michel Cioran « on n’habite pas un pays, on habite une langue » et pour l’OIF de démontrer qu’elle a concrétisé sa promesse de sauvegarde de la démocratie et du multilinguisme.

## Activités avant la lecture

- 1** Regarde la carte du monde francophone et trouve les pays mentionnés dans le texte : le Sénégal, le Maroc, le Québec, la Bolivie, l'Egypte, le Royaume-Uni, Israël.

---

---

---

- 2** Quelles sont les anciennes colonies françaises que tu connais ?

---

---

---

- 3** En regardant la carte de la Francophonie, trouve des raisons pour apprendre à bien parler le français. Parles-en à tes camarades de classe.

---

---

---

- 4** Et les autres langues, sont-elles tout aussi importantes ? Pourquoi ?

---

---

---

## Activités pendant la lecture

### SÉNÉGAL, QUÉBEC ET MAROC

**1** Qu'est-ce qu'une langue officielle ?

**2** Associe l'adverbe avec son utilisation :

en effet	indique le moment suivant
puis	ajoute une information
pourtant	introduit une explication
auparavant	indique le temps présent
de plus	indique une contradiction
aujourd'hui	indique le moment passé

**3** Complète le tableau avec les renseignements donnés dans le texte.

Info	Sénégal	Québec	Maroc
Date de langue officielle/véhiculaire			1956 (indép.)
Autres langues parlées dans le pays			arabe
Relation historique avec la France	colonie		
Personnage important		Gilles Vignault	

## BOLIVIE, EGYPTE

Relève les comparatifs et superlatifs du texte et utilise-les pour écrire trois comparaisons entre les deux pays.

---

---

---

---

## L'INSTITUTION

À ton avis, quels sont les programmes d'éducation et de développement mentionnés dans le texte ?

---

---

---

---

## CONCLUSION

Connais-tu d'autres évènements sportifs français ? Des films français qui se sont importés dans ton pays ? Des compagnies d'industrie de pointe ?

---

---

---

---

## Activités après la lecture

**1** Vérifie la réponse à la question sur l'institution sur le site :

[www.francophonie.org](http://www.francophonie.org)

**2** La Suisse, la Belgique et le Luxembourg sont des pays en partie francophones.

Trouve les autres langues officielles de ces pays et débats avec tes amis sur l'importance de sauvegarder son identité linguistique et culturelle.

adonner s' (*v.*) : dédier son temps à faire quelque chose.  
Amérindiens (*nom propre*) indiens d'Amérique.  
ancrée (*adj.*) : enracinée, attachée.  
apport (*n.m.*) : introduction.  
au premier abord (*loc. adv.*) : premièrement.  
bâtir (*v.*) : construire.  
cadre (*n.m.*) : poste de travail à haute responsabilité.  
citoyenneté (*n.f.*) : qualité de celui qui appartient à une cité,  
un territoire.  
conféré (*p.p.*) : donné.  
déployer (*v.*) : développer.  
dévaloriser (*v.*) : donner moins de valeur.  
emprunts (*n.m.*) : crédits.  
en outre (*adv.*) : de plus, en plus.  
envergure (*n.f.*) : étendue, taille.  
faillite (*n.f.*) : banqueroute, échec.  
grenouille (*n.f.*) : petit animal amphibien (les Anglais appellent  
les Français comme ça).  
héritier (*n.m.*) : personne qui reçoit quelque chose de ses ancêtres.  
Hexagone (*n.f.*) : nom que l'on donne à la France à cause  
de sa forme géométrique.  
Inuits (*n. prop.*) : peuple esquimaux du Nord du Canada et  
du cercle polaire.  
isolé (*adj.*) : loin de tout.  
jouir (*v.*) : être content de, profiter de, apprécier.  
langue administrative (*n.f.*) : utilisée par l'administration d'un pays  
où il y a différentes langues officielles ou naturelles.  
langue maternelle (*n.f.*) : langue que l'on apprend de manière naturelle.  
langue officielle (*n.f.*) : choisie par un pays comme langue commune.  
langue véhiculaire (*n.f.*) : troisième langue d'un dialogue quand aucun  
des interlocuteurs ne comprend la langue de l'autre.  
mantes (*adv.*) : beaucoup.  
percée (*n.f.*) : croissance rapide.  
prévoir (*v.*) : imaginer, anticiper un événement futur.  
promouvoir (*v.*) : faire la publicité, augmenter d'importance.  
raï (*n.m.*) : musique populaire chantée par les Cheb.  
ralliement (*n.m.*) : manifestation, union pour protester.

## *Lexique*

rejeter (*v.*) : refuser, dénier.  
renommée (*n.f.*) : célébrité.  
reprises (*n.f.*) : fois, occasions.  
sauvegarde (*n.f.*) : protection.  
sort (*n.m.*) : le destin.  
soulèvements (*n.m.*) : rébellion.  
soutien (*n.m.*) : appui, aide, approbation.  
vu (*adv.*) : étant donné, comme.